

Question écrite

R	25.09.2025
Conseil	13/14

Histoire d'arbres

Le malheureux sort des platanes de la rue Auguste Cuenin, soit dans les alentours du collège Stockmar a fait couler de l'encre dans la presse régionale, mais aussi nationale. Nous ne reviendrons pas non-plus sur les litres de salives utilisés au perchoir. Ceci étant, nous ne relaterons pas à nouveau les faits, et ne reviendrons pas encore une fois sur une procédure en cours qui est à présent du ressort d'autres autorités.

Cependant, ce dossier fait encore parler de lui à de nombreuses reprises et différentes questions se posent au sein de la population.

Le Conseil Communal peut-il donc de fait répondre aux questions suivantes :

- Ou en est le dossier juridique en lien avec l'abattage des arbres de la rue Auguste Cuenin ?
- Jusqu'ici, à combien s'élèvent les coûts de la procédure en cours ?
- La durée restante de procédure est-elle estimable afin de pouvoir enfin se réjouir que l'avenue retrouve sa noblesse par la disparition des barrières et des amas de bois ?
- Durant l'hiver dernier, la chute d'une branche d'un arbre situé aux abords de la piscine couverte des Tilleuls a engendré l'abattage direct des trois spécimens alentours. Des oppositions ou recours ont-ils été déposés ? Le cas échéant, pour quelle(s) raison(s) n'y en a-t-il pas eu pour ceux-ci ?

Nous remercions par avance les autorités pour leurs réponses.

Porrentruy, le 24.09.2025

Pour le PCSI :

